

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 19 Juin 2019 à 19h00** Salle Polyvalente de la Maison des Associations de la Clochette, 163 Avenue Gounod à Douai que se sont réunis les délégués désignés par les communes et Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

Nombre de communes adhérentes : 10

Nombre de communes de la communauté d'agglomération du Douaisis : 35

Nombre de délégués : 44

Présents : 26 (titulaires et suppléants)

Absents : 10

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 22

Christian VITU (Aniche) - Youssef MANHAB (Auberchicourt) - Pascal JONIAUX (Bruille-lez-Marchiennes) - Georges CINO (Ecaillon) - Alain BRUNEEL (Lewarde) - Pascal PRUVOST (Monchecourt) - Joël THOREZ (Arleux) - Henri DERASSE (Aubigny au Bac) - Damien FRENOY (Cantin) - Claude HEGO (Cuincy) - Nadia BONY (Douai) - Henri COQUELLE (Faumont) - Robert STRZELECKI (Flers en Escrebieux) - Denis LAMY (Goeluzin) - Romuald SAENEN (Guesnain) - Arnaud PIESSET (Lallaing) - Bruno MUNDT (Loffre) - Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Véronique LEGRAND (Sin le Noble) - Claudine PARNETZI (Waziers) - Dominique RICHARD (Waziers) - Marilyne LUCAS (Guesnain)

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pascal DAMBRIN suppléant de Christophe DUMONT (Sin le Noble) - Reine DEFRANCE suppléante de Thierry FAIDHERBE (Flers en Escrebieux) - Yves-Marie BLOCQUET suppléant de Caroline BIENCOURT (Râches) - Anna LEARDI suppléante de Colette CAPA (Roost-Warendin)

Etaient présents par procuration : 8

Marc HEMEZ (Aniche) donne pouvoir à Pascal DAMBRIN (Sin le Noble) - Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) donne pouvoir à Georges CINO (Ecaillon) - Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) donne pouvoir à Claude HEGO (Cuincy) - Marylise FENAIN (Cuincy) donne pouvoir à Anna LEARDI (Roost-Warendin) - Didier TASSEL (Fressain) donne pouvoir à Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Jean Claude DHALLUIN (Courchelettes) donne pouvoir à Damien FRENOY (Cantin) - Jean Luc DEVRESSE (Douai) donne pouvoir à Nadia BONY (Douai) - Jacques ELIAS (Anhiers) donne pouvoir à Marilyne LUCAS (Guesnain)

Etaient absents et excusés : 10

Marie BONNAFIL (Aniche) - Michel HAREMZA (Montigny en Ostrevent) - Joël PIERRACHE (Pecquencourt) - Michel LEBLOND (Férin) - Francis FUSTIN (Goeluzin) - Jean Michel SZATNY

(Dechy) - Alain KLEE (Lallaing) - Christian POIRET (Lauwin-Planque) - Didier CARREZ (Sin le Noble) - Frédéric CHEREAU (Douai)

OBJET : SEMAINE DE LA MOBILITE 2019 – ORGANISATION EVENEMENTIELLE

Monsieur HEGO indique depuis Septembre 2018, le SMTD s'est positionné comme coordinateur de l'évènement « Semaine de la Mobilité » en partenariat avec la MJC de Douai. A cette occasion, un temps fort a été organisé l'année dernière au droit de la Maison du Vélo et de la Mobilité. Celui-ci s'est accompagné de stands d'information, d'ateliers pédagogiques et de prévention, d'une découverte du réseau évéole via une course aux selfies... Pour septembre 2019, il est proposé de réitérer et d'améliorer cet évènement sous une nouvelle forme et en différents lieux.

Les objectifs nationaux de cette semaine de la mobilité sont :

- Faire connaître l'ensemble des dispositifs d'aide à la mobilité du territoire
- Influencer sur les habitudes de déplacements des habitants
- Inciter au changement de comportement
- Lutter contre l'autosolisme.

En complément de ces directives nationales, le SMTD porte de nombreux enjeux pour la rentrée 2019, à savoir :

- La gratuité pour les collégiens et lycéens
- La nouvelle desserte pour l'Arleusis
- L'extension du périmètre à l'ensemble de la CCCO : soit l'entrée de 10 nouvelles communes

Dans ce contexte, il est proposé de créer 3 temps forts en 2019 :

- Le mardi 17 septembre à Arleux ;
- Le mercredi 18 septembre à Douai ;
- Le jeudi 19 septembre à Somain.

Ce choix volontariste de la part du SMTD s'intègre à son nouveau périmètre opérationnel et à l'amélioration du service de transport qui en découle (amélioration de l'offre de transport public à compter du 1^{er} septembre 2019 pour les communes de l'Arleusis et de la CCCO).

A ce titre, il apparaissait important de communiquer sur plusieurs temps forts afin d'assurer la promotion des actions développées par le SMTD et ses partenaires. Les dates et lieux précis de ces évènements restent à confirmer et à finaliser.

Néanmoins, des réunions de travail avec les partenaires ont d'ores et déjà été organisées et différentes propositions d'animations ciblées :

- **Forum Mobilité**
Stands d'information partenaires : SNCF TER, évéole, Prévention routière, Droit d'Vélo, ESI, APSR, ADIE, Région, Hauts de France Mobilité...

Animations du temps fort : intervention de Radio Scarpe Sensée, organisation de moments de convivialité et de temps officiels

- **Ateliers pédagogiques :**
 - Simulateur 2 roues,
 - Piste junicode,
 - Piste de maniabilité scooter,
 - Piste alcoolémie
 - Jeu de l'oie
 - Vélo à smoothie

- **Ateliers thématiques :**
 - Réseau évolue : jeu concours
 - Modes actifs : parcours à vélo pour venir sur le temps fort, découverte des VAE
 - Intermodalité : animations conjointes dans les gares de Douai, Somain et Arleux
 - Sécurité routière : séance de code de la route
 - Handicap : animations à définir avec l'APF, l'ACLAHME et l'APSR

Le SMTD s'est lié à la MJC de Douai pour coordonner la mise en œuvre de ses actions. Une campagne de communication (affiches, flyers, journaux d'information, presse écrite, radio...) sera réalisée suffisamment en amont pour promouvoir ces événements et en assurer le succès.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 15 mai 2019.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver la mise en œuvre des actions proposées pour la Semaine de la Mobilité 2019.

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 44

Nombre de votants : 26

Suffrage exprimé : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE la mise en œuvre des actions proposées pour la Semaine de la Mobilité 2019.

Fait et délibéré en séance



Le Président,
Claude HEGO